



L'usufruit locatif social en renfort de la demande de logement

 J'aime  Soyez le premier de vos amis à indiquer que vous aimez ça.

 PARTAGER | Réagissez à cet article

(LaVieImmo.com) - A l'occasion de la tenue des 3èmes assises du logement mardi, Frédéric Goulet, président de l'association des Professionnels de l'usufruit locatif social (PULSE) déclare que l'usufruit locatif social (ULS) a son rôle à jouer dans la mise en place d' « une offre locative à loyers maîtrisés ».

Dans la mesure où la tension s'accroît dans le logement social – avec 406 000 demandeurs en mai en Île-de-France – l'ULS pourrait être une des réponses au manque de logements. Il s'agit d' « est un outil de cofinancement du logement locatif au service des collectivités locales et des bailleurs leur permettant de produire plus de logements sociaux et plus vite, sans mobiliser de ressources publiques », rappelle-t-il.

Les professionnels ont ainsi pour objectif de renforcer l'action des bailleurs sociaux et des collectivités. « L'objectif de notre collaboration avec les élus est de construire plus de logements locatifs pour réduire plus rapidement le déficit de l'offre dans les zones urbaines au foncier élevé », conclut Frédéric Goulet.

A lire aussi

- Logement : Lancement d'un deuxième PNRU
- IdF : Plus de 400 000 demandeurs d'HLM en mars
- Les loyers par villes